



Vélo-Sport Monnaie  
en Vouvrillon

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME  
REGION CENTRE



Région



Centre

**CHAMPIONNATS DE FRANCE**

**ROUTE**

**MASTERS 2013**



**VERNOU SUR BRENNE (37)**

**DIMANCHE 9 JUIN 2013**

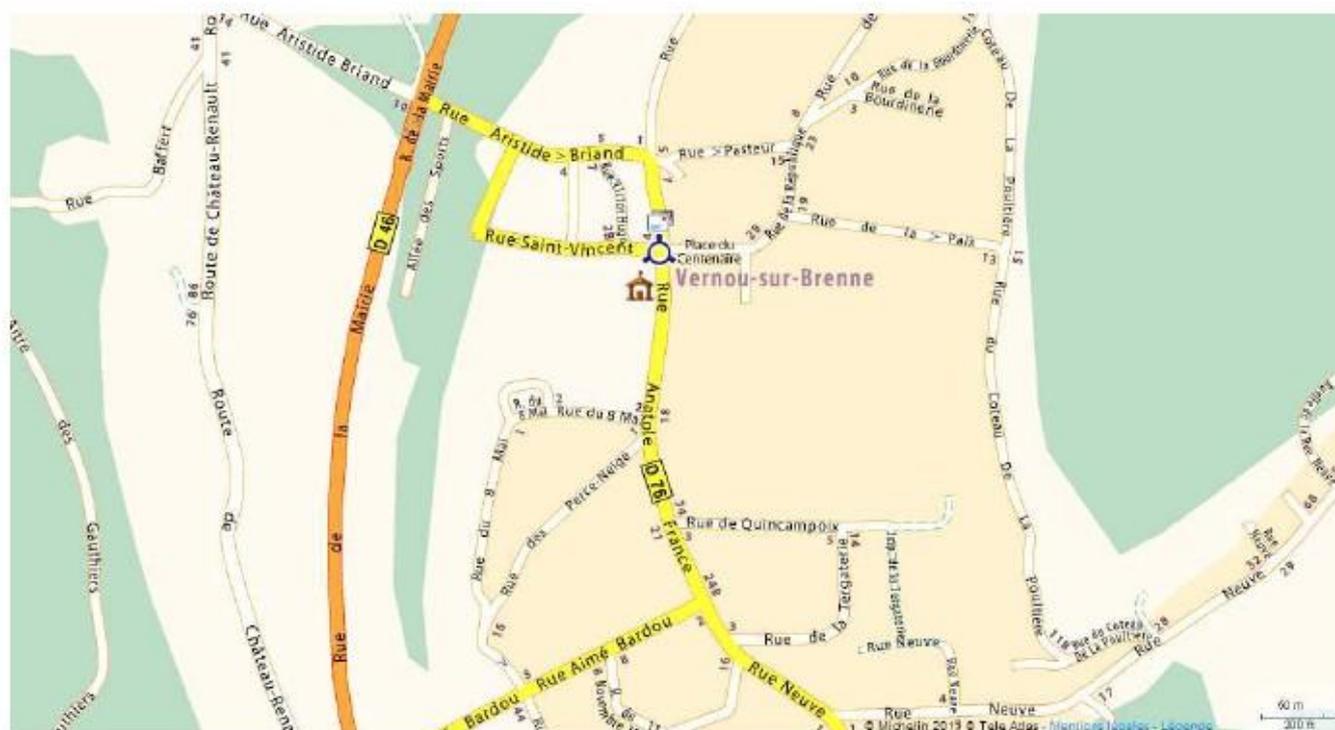


Course en ligne Nationale sous l'égide de la  
**FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**  
organisée par  
le **VELO SPORT DE MONNAIE EN VOUVRILLON**

Avec le concours  
de la **COMMUNE DE VERNOU-SUR-BRENNE**,  
et la participation de  
la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOUVRILLON**

## LOCALISATION

Vernou sur Brenne est située en Indre-et-Loire à une quinzaine de kilomètres de Tours (37)



Plan de Vernou-sur Brenne

## REGLEMENT

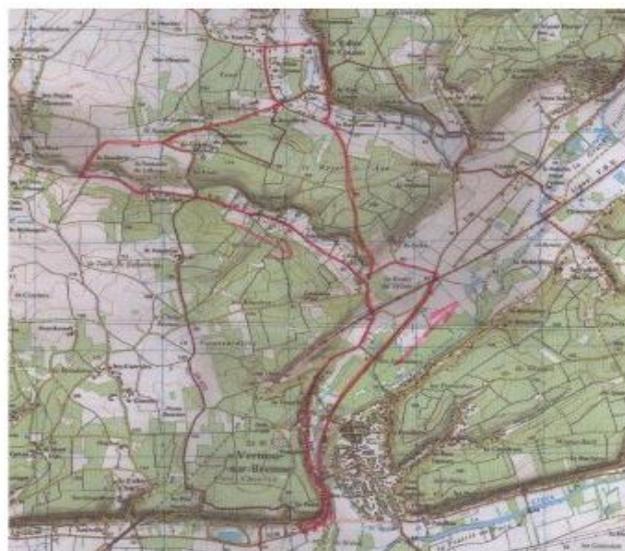
### 1. LE CIRCUIT

Le circuit est situé sur la commune de Vernou, à une quinzaine de kms de Tours, en Indre-et-Loire.

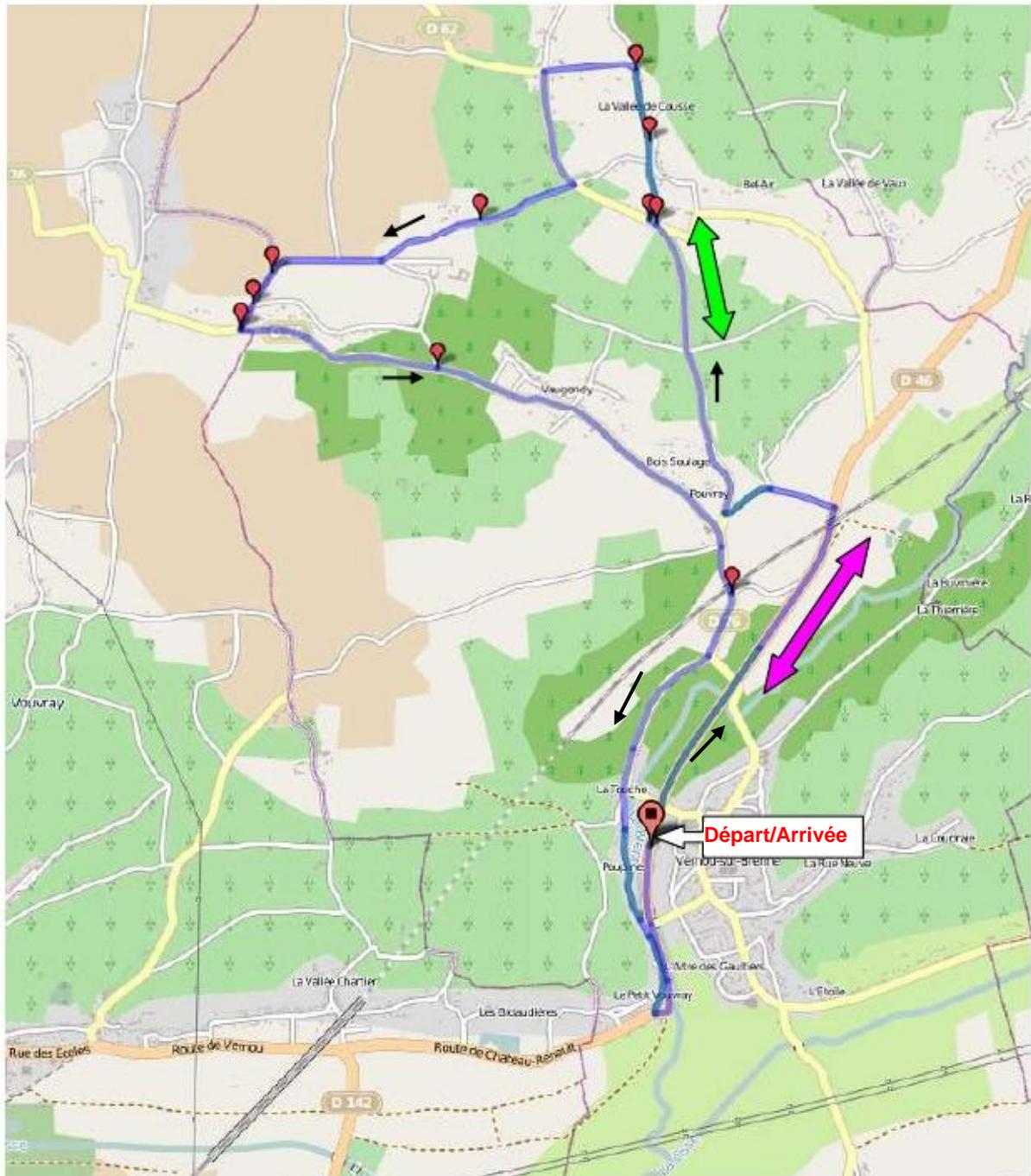
- **Départ** : devant le gymnase de Vernou sur Brenne, direction Chançay par la D46, après le pont du TGV tourner à gauche vers « la Folie »,
- à l'intersection du Chemin de la Folie et la route de Château-Renault tourner à droite direction « le Bas Cousse » vers la D62 à l'intersection du Bas Cousse et de la rue de la Bataillerie (D62) tourner à gauche puis à droite pour remonter « le Val de Cousse », puis prendre la rue Jean Jaurès
- à la moitié de la rue Jean Jaurès tourner à gauche rue de l'école de Cousse,
- à l'intersection de l'école et de la D62 tourner à gauche rue du Pâtis de Cousse sur la D62,
- à l'intersection de la rue du Pâtis de Cousse, rue du Moulin de Courtemanche tourner à droite rue de la Bataillerie vers les «Mazereaux» , passer le «Cassereau » et direction «la Rauderie»,
- à l'intersection de « la Rauderie » et de la D76 tourner à gauche rue de la Fontaine de Jallanches (D76) continuer en prenant la rue de Vaugondy (D76),
- à l'intersection de la rue de Vaugondy et de la route de Château-Renault tourner à droite sur la D76 toujours sur la route de Château-Renault (D76) vers Vernou,
- à l'intersection D76 (vers le stade) et la route de Château-Renault tourner à droite,
- à l'intersection de la rue A.Briant tourner à droite route de Château-Renault,
- à l'intersection de la rue Baffert tourner à gauche route de Château-Renault, à l'intersection route de Château-Renault et la D46 (route venant de Vouvray) tourner à gauche vers Vernou (D46), passer le rond point sur la D46 à l'entrée de Vernou, continuer tout droit sur la D46 direction Chançay
- **Arrivée** : devant le gymnase de Vernou sur Brenne

#### Détails du cours

Points de piste	184
Distance	13,42 km
Durée estimée	00:31:59
Ascension	88 mètres
Descente	88 mètres
Début Altitude	55 mètres
Terminer Altitude	55 mètres
Altitude minimale	53 mètres
Altitude maximale	104 mètres



## Zone verte et ravitaillement



Une zone de ravitaillement (  ) est également installée entre les Fontaines et la Butte du Trésor, avant le pont TGV.

Une zone verte (  seul endroit autorisé pour le jet des déchets) est prévue sur le parcours et sera indiquée (au sommet de la côte de Poussay et de Bas Cousse).

## 2. PARTICIPATION

Les championnats de France Masters sont réservés exclusivement aux licenciés FFC détenteurs des licences suivantes :

- Pass'Cyclisme
- Pass'Cyclisme Open
- Licences amateurs 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie
- Licences Encadrement avec certificat médical inclus ou présenté lors de la remise du dossard

## 3. CATEGORIES

Elles sont établies pour les Dames et pour les Hommes par tranches d'âges de 5 ans :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60/64 ans
- Masters 8 : 65-69 ans
- Masters 9 : + 70 ans

## 4. ATTRIBUTION DES TITRES

- 4 - 1 Un titre sera décerné par catégorie (tranche d'âge de 5 ans) si au moins 6 concurrents engagés dans cette catégorie et représentant un minimum de 3 comités régionaux.
- 4 - 2 Cas particulier pour les Dames :  
Afin de favoriser le développement de la pratique féminine Masters, un titre pourra être attribué dans une catégorie avec un minimum de 3 concurrentes engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés.
- 4 - 3 Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'Argent et de Bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

## 5. ENGAGEMENTS

Les engagements se feront de deux façons différentes :

- Par internet via les clubs, à partir du site Internet FFC, rubrique engagements route
- Par bulletin individuel téléchargeable sur le site de la fédération [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) et à renvoyer directement par mail à l'organisateur : [goumonalexandre@orange.fr](mailto:goumonalexandre@orange.fr)
- Afin de valider votre engagement, envoyez par voie postale le chèque correspondant au prix de l'engagement (12€ par coureur) à l'ordre du **VSMonnaie**, à l'adresse suivante :

Patrick GOUMON  
16 rue de la Massotelle  
37360 SONZAY

La date limite des engagements est fixée au 26 mai 2013. Aucun engagement ne sera pris sur place.

## 6. ORGANISATION

- 6 - 1 L'inscription implique l'adhésion au règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure ou de problème de sécurité.
- 6 - 2 La sécurité est assurée par un dispositif de signaleurs à pieds et à motos. Les participants devront donc respecter scrupuleusement les consignes indiquées par l'organisation.
- 6 - 3 Les voitures suiveuses sont interdites hormis les véhicules officiels de l'organisation. Une zone de ravitaillement à poste fixe ainsi qu'une zone verte seront mise en place sur le parcours.
- 6 - 4 Les dépannages seront assurés par des voitures neutres par départ, tout concurrent doublé sera mis hors course
- 6 - 5 La sécurité sera assurée par des motards et signaleurs fixes, ambulances, assistance médicale.
- 6 - 6 Le dossard devra être bien visible ainsi que la plaque de cadre.
- 6 - 7 Les coureurs seront sous l'autorité du Président du Jury et des juges arbitres. Toute infraction au règlement du Championnat pourra être sanctionnée jusqu'à la mise hors course.
- 6 - 8 Il est recommandé aux coureurs d'être prudents, d'observer le code de la route.

## 7. GESTION DES ÉPREUVES

Les distances par catégorie sont indiquées selon le tableau ci-dessous :

Groupes d'âges	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69	70 et +
<b>Hommes</b>	120 km				80 km		60 km		
<b>Dames</b>	80 km		60 km						

Les départs seront échelonnés selon les horaires suivants :

- 9h00 Masters 5 et 6 + Féminines de moins de 40 ans : 6 tours soit 79 km 800
- 9h05 Masters 7, 8 et 9 + Féminines de plus de 40 ans : 5 tours soit 66 km 500
- 14h05 Masters 3 et 4 : 9 tours soit 119 km 700
- 14h00 Masters 1 et 2 : 9 tours soit 119 km 700

**NOTA** : Les différentes catégories de sexe et d'âges courent théoriquement séparément.

Selon le nombre d'engagés et l'espace horaire disponible des regroupements ou des séparations peuvent être opérés entre les tranches d'âges adjacentes.

En dehors des éléments spécifiques précisés ici, le règlement du Championnat de France Masters sur route est soumis à la réglementation fédérale, notamment en ce qui concerne les aspects sécurité et anti-dopage.

## 8. DETAILS PRATIQUES

8 - 1 RETRAIT DES DOSSARDS : Permanence au gymnase omnisports de Vernou

- le samedi 8 juin 2013 de 16h00 à 19h00
- le dimanche 9 juin de 7h00 à 8h00 (pour les départs de 9h00 et 9h05)  
de 12h00 à 13h00 (pour les départs de 14h00 et 14h05)

8 - 2 PARKING VEHICULES

Suivre la signalisation spécifique

8 - 3 DOUCHES au gymnase D76 à Vernou

8 - 4 CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Local officiel prévu dans l'enceinte du gymnase, l'affichage des dossards se fera sur le podium d'arrivée.

8 - 5 RECOMPENSES

Sont récompensés les trois premiers des 9 catégories Masters hommes, femmes. Les cérémonies officielles se dérouleront à l'issue des épreuves du matin et de l'après-midi.

## 9. COORDONNEES ADMINISTRATIVES DIVERSES

RENSEIGNEMENTS : Daniel RAHON 06.13.34.06.87  
Gérard BROCHERIOUX 06.76.13.46.88

SECRETARIAT : Bureau du VSMV 9 rue de Verdun 37380 MONNAIE 02.47.24.75.39 le lundi de 18h30 à 20h00 uniquement

## 10. INFORMATIONS DIVERSES

HEBERGEMENTS POSSIBLES :



### Camping-cars :

La municipalité de Vernou met gracieusement à disposition des campings caristes un terrain non équipé. Nous vous remercions de laisser les lieux propres à votre départ.

### Campings à proximité :

- Le Pont de Cissé, Vouvray, tél 02.47.52.68.81
- Le Bec de Cissé, Camping municipal Vouvray, 02.47.52.70.48
- Camping les Isles, 2 rue Isles, Veretz, 02.47.27.50.89





### **Gîtes et chambres d'hôtes à proximité**

Gîte de la Borde, Laborde, Monnaie, 02.47.29.97.64

Les Perce neige, 13 rue Anatole France, Vernou sur Brenne, 02.47.52.10.04

Le Moulin Garnier, M.Guegnaud, 21 rte Château Renault, Vernou sur Brenne, 02 47 52 10 91 Chartier

J. Louis, 13 r Anatole France, Vernou sur Brenne, 02 47 52 10 04

Le Moulin des Landes, 10 r Aristide Briand, Vernou sur Brenne, 02 47 52 08 21



### **Hôtels à proximité :**

Château de Jallanges, Vernou sur Brenne, 02 47 52 06 66

Mercure Tours Nord, 11 r Aviation 37100 Tours, 02 47 49 55 00

Etap Hotel, Première Classe, B&B, Etap Budget....à Tours Nord